

# Permis de bonne conduite

## Garderie, Cantine, Etude Saint-Barthélemy de Vals

### ► GARDERIE ► ETUDE

- . Manque de respect au personnel.
- . Bagarres ou actes de violent envers un autre enfant
- . Être vulgaire, insulter ou menacer un(e) camarade
- . Ne pas obéir à un adulte de l'école

### ► AVANT LE REPAS

- Je vais aux toilettes
- Je me lave les mains
- Je me mets en rang calmement
- Je m'installe à la place qui me revient



### ► PENDANT LE REPAS

- Je me tiens bien à table
- Je ne joue pas avec le matériel (couverts, pichet d'eau) et avec la nourriture
- J'essaie de goûter les plats proposés
- Je ne crie pas.
- Pour me déplacer, je demande l'autorisation.

### ► A LA FIN DU REPAS

- Je débarrasse mon plateau.
- Je sors de table calmement après autorisation.

💣 Si je ne respecte pas ces consignes, je perds des points sur mon permis de bonne conduite de la cantine qui a **12 points**.

<b>Non-respect des consignes avant, pendant et à la fin du repas.</b>	<b>2 points</b>
<b>Non-respect des camarades (Moquerie, bousculade, insulte)</b>	<b>2 points</b>
<b>Non-respect de l'adulte</b>	<b>4 points</b>
<b>Violence physique sur tous.</b>	<b>6 points</b>

💣 Dès que je perds 2 points, mes parents doivent signer le permis de bonne conduite et je le remets au personnel.

💣 Lorsque 6 points auront été retirés du permis, je serai convoqué en Mairie avec mes parents pour évoquer mes problèmes de comportement et trouver ensemble une solution.

💣 Lorsque les 12 points seront retirés de mon permis, je serai exclu de la cantine pour une durée de 4 jours.

J'ai lu (ou on m'a lu) et j'ai compris ce règlement.

Je m'engage à le respecter.

Nom et prénom : .....

Signature :